



## **OBJET : REGLEMENT DES DEVOIRS SUR TABLE**

### **1. Les surveillants assurent la mise en place.**

Les DST se déroulent dans les classes selon un plan précis.

Aucun vêtement au dos des chaises.

Montre connectée interdite.

Les cases doivent être vides.

Les trousse et autres documents sont **dans les sacs déposés auprès du tableau.**

Les téléphones portables seront placés dans les casiers en bois prévus à cet effet.

***Tout oubli de ces points sera considéré comme tentative de fraude.***

### **2. Les élèves doivent être en silence dans la salle et respecter la place qui leur est attribuée.** Le surveillant peut demander à un élève contrevenant de sortir de la salle.

### **3. La distribution des sujets est interrompue si le silence n'est pas respecté.** La durée de l'épreuve ne peut pas pour autant être prolongée.

### **4. Tout élève en retard, même s'il est excusé, ne sera admis dans la salle que lorsque l'ensemble des sujets aura été distribué aux autres élèves.**

### **5. Il est interdit d'échanger informations ou matériel.**

### **6. Les élèves ne doivent pas se déplacer pendant l'épreuve** (les feuilles sont toujours distribuées par les surveillants)

### **7. Pour les épreuves de 2h ou moins, aucune sortie n'est autorisée avant la fin de l'épreuve.** L'élève pourra se rendre aux toilettes après 2h d'épreuve pour les devoirs de 3h et plus. Il pourra rendre sa copie à partir de 2h30 d'épreuve pour des épreuves de 3h et à partir de 3h pour des épreuves de 4h

Tout autre motif de sortie sera soumis à la décision du surveillant.

### **8. En cas d'absence au DST, l'élève sera convoqué pour composer sur un devoir de remplacement.** Il est porté à la connaissance de tous que ce rattrapage pourra avoir lieu le samedi matin à 9h00.

**En cas de tentative de fraude :**

Dans un premier temps

**L'élève termine l'épreuve.** Les pièces ou matériels constituant d'éventuelles preuves sont saisis, dupliqués ou éventuellement pris en photo.

Dans le cas de l'utilisation d'un téléphone portable, celui-ci sera restitué en fin d'épreuve. Si l'élève consulte un site internet, une copie d'écran pourra être faite avant la restitution.

**Le surveillant ou le professeur qui constate la fraude transmet un rapport circonstancié au responsable de niveau**

Dans un second temps

**Le responsable de niveau convoque l'élève.**

Lors de l'entretien, les faits reprochés sont rappelés par le responsable de niveau et l'élève est invité à s'expliquer.

Après un délai de réflexion, le responsable de niveau notifie sa décision à l'élève.

**Les parents de l'élève sont informés par téléphone et/ou mail sur École directe.**

Vu et pris connaissance, le

2023

**Nom, Prénom et signature de l'élève**

**Signature des parents**